

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1118 DU 21 OCTOBRE 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

2014 ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

SUIVEZ NOUS SUR :

facebook

twitter

Google+

Email

**LE CHIFFRE
DU MOIS :**

74 290
Chômeurs
En juillet

LE 21 OCTOBRE 1801

**LES MILITAIRES GUADELOUPÉENS
NATIONALISTES ET PROGRESSISTES
PRENNENT LE POUVOIR
ET INSTAURENT L'INDÉPENDANCE**

1 LA NATION N°1118 / MARDI 21 OCTOBRE 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 11

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 15

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 16

Nombre de pages :17

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

L'ÉDITORIAL DE JEAN PAUL ELUTHER

SE SOUVENIR POUR AGIR

Le 21 octobre 1801 (29 vendémaire an X dans le calendrier républicain), il y a 213 ans , les capitaines Joseph Ignace, Pierre Gédéon et le chef de brigade Magloire Pélage, tous officiers de couleur et menacés de déportation, se rebellent à Pointe-à-Pitre. Ils sont aidés par quelques officiers blancs néo-jacobins. Deux jours plus tard, Pélage accepte de devenir commandant en chef de l'armée. Le 24 octobre, Lacrosse, à Basse-Terre, au moment du soulèvement de Pointe-à-Pitre, est fait prisonnier. Son aide de camp Louis Delgrès rejoint le rang des rebelles. Un Conseil provisoire de gouvernement se met en place. Il est composé de trois sang-mêlé (Pélage, président, Danois et Corneille fils) et de deux Blancs (Frasans et Piaud). Pour la première fois et ce huit ans après leur accès à la citoyenneté, des descendants d'africains participent à la direction de la Guadeloupe. Ils partagent le pouvoir avec des Blancs, pour la plupart jacobins. Le conseil de gouvernement dirigé par Pélage instaure un pouvoir ambiguë : autoritaire vis à vis des classes populaires pour contenir la masse des anciens esclaves et favorable aux notables . Il garantit aux anciens esclaves le versement d'un salaire, mais il utilise aussi la répression contre la plupart de leurs agissements . En dépit de la maîtrise du pouvoir , il manifeste sa fidélité à la France consulaire en réclamant la venue d'un haut fonctionnaire pour occuper la place laissée vacante par le renvoi de Lacrosse. Pélage est prêt à se soumettre, sans condition, à tout envoyé de Bonaparte autre que Lacrosse. Par contre , Massoteau et Delgrès, en garnison à Basse-Terre, méfiants, écartent de l'administration et de l'armée les Blancs peu sûrs et commencent à recruter davantage de troupes de couleur. Pélage rappelle Massoteau à Pointe-à-Pitre et met fin à ces enrôlements. En février 1802, Leclerc entre en campagne à Saint-Domingue contre Toussaint Louverture. Le 6 mai 1802, Toussaint Louverture se soumet à Leclerc, après trois mois de lutte. Le même jour, Pélage se rend sans condition au général Richepance, général en chef de l'expédition chargée de soumettre les rebelles de la Guadeloupe. En mai 1802 les nationalistes guadeloupéens sont vaincus après une guerre violente . Les guadeloupéens doivent donc se souvenir et utiliser leur glorieux passé pour construire leur avenir.

POLITIQUE

LA GRÈVE ORGANISÉE PAR L' UGTG

Ce matin, devant le siège de l'UGTG, des milliers de militants se sont rassemblés depuis huit heures dans le cadre d'une grève nationale organisée pour défendre les acquis sociaux remis en cause par les socialistes français . Le tract de cette mobilisation a été distribué dans toute la Guadeloupe.

LE 21 OCTOBRE 1801 LA GUADELOUPE PREND SON INDÉPENDANCE

Le samedi 21 octobre 1801 à Pointe-à-Pitre, des officiers avec à leur tête Joseph Ignace se soulèvent et arrêtent plusieurs chefs militaires français . Dès novembre, la Guadeloupe est dirigée politiquement, économiquement et administrativement par un gouvernement présidé par Magloire Pélage. Cette période prendra fin en mai 1802 quand les troupes de Napoléon débarquent en Guadeloupe pour rétablir l'esclavage. Des drapeaux rouges ont été déployés dans toutes les régions de la Guadeloupe pour saluer la mémoire des femmes et des hommes qui ont pour la première fois fait vivre la nation guadeloupéenne naissante .

RÉACTIONS ET ACTIONS

◆**L'UGTG a décidé de revenir sur ces faits par une grande marche nocturne débutant devant le Palais de la Mutualité. Au cours de cette marche , la centrale a rappelé l'histoire de cette épopée et a demandé aux guadeloupéens de prendre exemple pour construire leur avenir .**

◆**LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE a diffusé le message qui suit :**

Le 21 octobre 1801 , l' Armée Guadeloupéenne s'empare du pouvoir à POINTE À PITRE pour s'opposer aux actions menées par l'Amiral Lacrosse au nom de Napoléon le dirigeant suprême de la France visant à rétablir l'esclavage. Pélage entouré d'Ignace, Delgrès , Massoteau et Gédéon prennent la direction du mouvement. Un mois

plus tard , un Gouvernement provisoire de la Guadeloupe indépendante est désigné avec l'assentiment de tous les Guadeloupéens.

LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE

Demande aux Guadeloupéennes et aux Guadeloupéens de RENDRE HOMMAGE À TOUS NOS COMPATRIOTES qui au péril de leur vie ont pris cette décision qui a fait naître la NATION GUADELOUPÉENNE pour la première fois .

Demande que nos droits nationaux soient respectés par les Autorités Françaises qui nous dirigent et nous administrent aujourd'hui avec l'approbation des conservateurs socialistes et libéraux qui se partagent la direction des institutions politiques et administratives imposées par les français .

QUE VIVE ET PROSPÈRE NOTRE GUADELOUPE

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

MORT DU PDG DE TOTAL

Le président directeur général de Total Christophe de Margerie, 63 ans, est mort dans la nuit de lundi à mardi à Moscou, dans le crash de son avion privé. Lors du décollage à l'aéroport de Vnukovo, peu avant minuit, son Falcon 50 a percuté un engin de déneigement puis a pris feu. Les trois membres d'équipage de l'avion ont tous été tués dans l'accident, des informations contradictoires circulant cependant sur le décès du conducteur de la déneigeuse. Christophe de Margerie devait rentrer à Paris. Le PDG, qui se rendait régulièrement en Russie, voyageait seul lundi, sans conseiller. Il venait d'assister au Foreign Investment Advisory Council (FIAC), traditionnelle rencontre annuelle à Moscou entre le gouvernement russe et les patrons des principaux groupes mondiaux présents en Russie. Christophe de Margerie a notamment rencontré le premier ministre Dmitri Medvedev.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE RÔLE DE LA CHINE DANS LE PROCESSUS DE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

Le 16 octobre 1964 la RPC a effectué un premier test nucléaire au fond du lac asséché de Lob Nor (région autonome de Xinjiang). Il y a 50 ans, la Chine est devenue le cinquième membre du " club nucléaire " mondial après les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France. Aujourd'hui, selon les analystes, la Chine est la troisième puissance nucléaire mondiale, étant le seul grand pays au monde à augmenter actuellement son arsenal stratégique. Les autorités chinoises ne publient pas de données officielles sur l'ampleur de cet arsenal. Mais selon les estimations des experts militaires, à l'heure actuelle la Chine posséderait environ 250 têtes nucléaires. Le ministère chinois des Affaires étrangères affirmait en 2004 que la RPC dispose du plus petit arsenal nucléaire parmi des cinq pays membres du " club nucléaire ". La RPC sous-entendait alors qu'elle disposait d'un nombre de têtes moins important que la Grande-Bretagne, qui en avait 225 en 2004. On considérait alors que la Chine en possédait 200. De nombreux experts soulignent que le processus de désarmement devrait être général et inclure non seulement la Russie et les États-Unis, mais aussi les autres puissances nucléaires, notamment la Chine. Mais Pékin continue de refuser ce genre de discussions. D'après sa position officielle, la Chine est d'accord pour mener des pourparlers sur la limitation des armements stratégiques uniquement après la réduction des arsenaux américain et russe. Selon l'académicien Alexeï Arbatov, l'un des principaux spécialistes des relations internationales, l'abstention de la Chine dans ce processus va miner le processus de non-prolifération nucléaire. " Ensemble avec les États-Unis et les autres puissances nucléaires, nous ne pouvons pas atteindre la non-prolifération si nous ne réduisons pas l'arsenal nucléaire dans le monde. Mentionne clairement l'article 6 du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), en vertu duquel les puissances nucléaires membres à ce traité, prennent la responsabilité de suivre le chemin du désarmement nucléaire en échange d'un engagement envers les

États non nucléaires de ne pas développer ce type d'armes ", explique Arbatov. " Etant donné que pendant de nombreuses années, toutes les puissances nucléaires ne respectaient pas cette obligation, l'accord sur la non-prolifération a été fortement déstabilisé, ce qui est très inquiétant pour la sécurité mondiale ". Apparemment, l'effondrement du régime de non-prolifération pourrait avoir des conséquences extrêmement négatives autant pour des régions concrètes que dans le monde entier. Il faut également penser aux conséquences terribles si jamais ces armes se retrouvent dans les mains des organisations terroristes. Donc il est très utile que la Chine puisse adhérer à ce dialogue sur le désarmement nucléaire. Les experts s'accordent à dire qu'il est difficile pour les dirigeants chinois d'adopter une telle résolution, qui pourrait être qualifiée de percée dans les relations internationales. La Chine est avant tout préoccupée par la capacité nucléaire de l'Inde, qui n'est pas signataire du traité TNP. Ce n'est pas non plus le cas du voisin de la Chine, la Corée du Nord. Pour la RPC, posséder l'arme atomique, c'est un moyen d'empêcher l'intervention militaire des États-Unis dans un possible conflit autour de Taiwan. Donc, avant qu'il y ait un " redémarrage nucléaire ", un redémarrage dans les relations entre Pékin et Washington est également nécessaire. Et ce redémarrage peut avoir lieu si les États-Unis abandonnent la politique d'endiguement de la Chine. Or, on en est encore très loin.

Source :La Voix de la Russie

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

DE NOMBREUX JEUNES CHÔMEURS EN AMÉRIQUE LATINE

Plus de 10 pour cent des jeunes en Amérique latine et la Caraïbe sont aujourd'hui au chômage, préviennent des études récentes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Lors des dernières années, la région a été touchée par un taux de chômage élevé, des problèmes qui concernent avec plus de dureté la population âgée de moins de 25 ans. De ce groupe d'âges on estime que 13,9 pour cent cherche du travail, autrement dit, presque huit millions de jeunes n'ont pas de soutien économique, a indiqué l'OIT. Près de 27 millions de jeunes âgés de moins de 25 ans détiennent un emploi en Amérique latine, mais avec des bas revenus, sans protection

sociale, ni droits, poursuit le rapport de l'OIT. Résultat : 35 millions de jeunes au moins peuvent être victimes du découragement et de la frustration face au manque persistant de chances, a-t-il martelé .

AFRIQUE

UN INTERVIEW DE JOSÉ MARIA NEVES PREMIER MINISTRE DU CAP VERT

Le premier ministre cap-verdien José Maria Neves est diplômé en administration des entreprises de la Fundação Getúlio Vargas, au Brésil. Invité à Marrakech dans le cadre de la 9e édition du Forum africain pour le développement afin d'expliquer les raisons du succès socio-économique de son pays, le Premier ministre cap-verdien José Maria Neves a répondu aux questions de "Jeune Afrique".

Jeune Afrique : Le Cap-Vert est aujourd'hui régulièrement cité dans les grands forums internationaux comme étant l'un des exemples à suivre en Afrique en matière économique, au même titre que le Rwanda ou Maurice. Pourquoi selon vous ?

José Maria Neves : Depuis 2003, nous avons développé une stratégie qui a pour but de transformer en profondeur le contexte socio-économique du Cap-Vert. Nous sommes un petit état insulaire, confronté, peut-être plus encore que les autres, au changement climatique et qui ne dispose d'aucune autre ressource que ses habitants. Nous avons donc placés les Cap-verdiens au cœur de nos préoccupations, pour améliorer leur vie au quotidien. Nous avons travaillé beaucoup sur les notions de bonne gouvernance et de transparence dans la gestion des fonds publics. Nous avons par exemple baissé la fiscalité pour les entreprises comme pour les particuliers, mais nous avons dans le même temps étendu l'impôt au maximum pour que tout le monde ait l'impression de contribuer à la marche du pays, tout en ayant le droit de nous demander des comptes quant à l'utilisation de l'argent collecté.

Vous avez parlé lors de votre intervention, de la nécessité pour les responsables politiques d'avoir une vision qui

puisse servir de cadre au développement de leur pays. Quelle est celle du gouvernement cap-verdien ?

Elle est à la fois très simple et très pragmatique. Nous voulons faire du Cap-Vert un pays moderne, répondant aux critères de compétitivité imposés aujourd'hui par l'économie mondiale, mais qui reste juste et protecteur vis-à-vis de sa population. Pour atteindre et conserver un tel équilibre, il faut permettre à la société civile de jouer le rôle qui lui revient, de l'autoriser à mettre la pression sur les gouvernants. Comme c'est le cas dans notre pays. Notre vision en matière de développement est de faire du Cap-Vert un prestataire de qualité dans les services. D'abord dans le tourisme qui reste aujourd'hui le moteur de notre croissance, mais également dans la finance et les TIC. Nous étudions aussi beaucoup les possibilités offertes par ce que les experts appellent les économies vertes et bleues, c'est-à-dire toutes les activités liées à l'environnement et au maritime. Cela en conservant une approche soutenable dans la gestion de nos ressources naturelles. C'est un aspect fondamental pour un petit pays insulaire comme le nôtre.

Quelles sont selon vous les conditions à réunir pour assurer le développement des pays en Afrique ?

Contrairement à d'autres, je ne pense pas que ce soit une question de ressources financières mais davantage d'organisation et surtout de leadership. Les pouvoirs publics doivent définir une feuille de route, un cadre dans lequel viennent s'insérer les différents acteurs du développement, à commencer par les secteurs privés locaux et internationaux. Il faut créer les mécanismes qui stimuleront les entreprises à venir investir dans les secteurs prioritaires définis par le gouvernement et les institutions qui garantiront ces investissements. Il faut surtout miser sur le développement de ses propres ressources humaines, en améliorant constamment les secteurs de la santé et de l'éducation comme nous continuons de le faire au Cap-Vert.

FIN DU FORUM SOCIAL AFRICAIN

La septième édition du Forum social africain, qui réunit la société civile africaine pour parler des défis du continent, s'est achevée dimanche à Dakar. Plusieurs sujets ont été abordés tels que : l'accaparement des terres et de l'eau, la militarisation massive du

continent, les migrations, l'éducation, les conflits au Mali, en Centrafrique... Et les participants ont tenté d'apporter leur contribution pour trouver une solution à ces fléaux qui minent le continent. L'Afrique est toujours contrôlée et dominée par les grandes puissances. Ce n'est pas un secret. Contrairement aux idées reçues, la décolonisation n'est toujours pas de mise. Et il est temps plus que jamais de s'unir pour libérer le continent. Voilà le principal message qu'ont souhaité transmettre les organisateurs de cette septième édition du Forum social africain, à Dakar, qui avait débuté mercredi et s'est achevé dimanche. Ce Forum réunit chaque année la société civile africaine pour parler des défis du continent, et tenter de trouver des alternatives. Lors de la cérémonie de clôture, dimanche, les organisateurs du sommet ont insisté sur le fait que la géopolitique militaire et sioniste actuelle secoue le continent. Le Mali par exemple reste encore un foyer de vive tension. Les crises en Centrafrique, en République démocratique du Congo ne sont toujours pas résolues. Mais pour y mettre un terme, tout le continent doit s'impliquer, car c'est l'affaire de tous les Africains, ont-ils rappelé. « Aujourd'hui encore, en Afrique, des millions sont utilisés pour acheter des armes au lieu de nourrir et aider la population. Une des raisons de ces fléaux est que les frontières héritées de l'empire coloniale n'ont pas de sens car elles ont séparées des communautés qui partageaient des espaces ensemble », révèlent les organisateurs. Toujours selon les organisateurs, « le continent est toujours confronté à l'accaparement des terres et de l'eau par des multinationales et sociétés immobilières, conduisant dans une profonde misère de nombreux villageois, contraints à quitter leurs terres ». Ils rappellent que « la privatisation massive peut créer des problèmes d'accès à la terre et à l'eau dans les zones rurales notamment. Le continent est aussi en proie à l'accroissement des inégalités qui se creusent de plus en plus. Sans compter le désarroi des jeunes qui, pour beaucoup, rêvent d'exil dans les pays développés pour améliorer leurs conditions de vie, à cause de la faillite des gouvernants africains ». Pour les organisateurs du Forum social, l'Afrique est à la croisée des chemins pour prendre son destin en main. Un objectif qui ne peut être atteint que si les Africains sont unis, et mènent le combat pour la libération du continent dans le même sens.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en baisse de 2,03% mardi, effaçant une partie des gains accumulés lundi, sous le coup d'un mouvement de prises de bénéfices, du ralentissement économique chinois et de la vigueur du yen par rapport au dollar. L'indice Nikkei, qui avait bondi de près de 4% lundi, a perdu 306,95 points à 14.804,28 points et le Topix, plus large, a cédé 18,98 points (-1,55%) à 1.205,36. L'économie chinoise a crû au troisième trimestre 2014 à son rythme le plus faible depuis le premier semestre 2009, nouvelle illustration du ralentissement progressif de la deuxième économie mondiale. La croissance du produit intérieur brut (PIB) n'a été que de 7,3% en rythme annuel de juillet à septembre, selon le Bureau national des statistiques, après 7,5% au deuxième trimestre, dépassant toutefois le consensus des économistes interrogés par Reuters qui tablaient sur +7,2%. La baisse de la Bourse de Tokyo s'est accélérée après la publication de ces chiffres.

La Bourse de Shanghai a terminé mardi en recul de 0,72 %, tandis que celle de Shenzhen a perdu 0,76 %, après la publication d'une salve de statistiques chinoises, dont celle de la croissance pour le troisième trimestre au plus bas depuis cinq ans. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shenzhen a perdu 10,21 points à 1.330,77 points dans un volume d'échanges de 160,9 milliards de yuans (20,50 milliards d'euros).

L'indice de référence Bombay Stock Exchange (BSE), indice Sensex, a augmenté de plus de 74 points dans les premiers échanges mardi. L'ESB baromètre 30 qui avait gagné 430,51 points au cours de ces deux dernières séances, a grimpé de plus de 74,19 points (ou 0,28 pour cent) à 26,504.04 grâce aux stocks de biens de consommation durables, les métaux, l'énergie, la banque, l'informatique et les secteurs de la santé.

ÉTATS UNIS

La Bourse de New York a fini en hausse de 1,3% mardi, l'indice Dow Jones gagnant 212,92 points à 16.612,59 points. Le S&P-500,

plus large, a pris 36,89 points, soit 1,94%, à 1.940,90 points. Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 102,79 points (2,38%) à 4.418,86 points.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en nette hausse mardi, effaçant leurs pertes de la veille, dopées par l'éventualité, selon des sources, que la Banque centrale européenne (BCE) procède à des achats d'obligations d'entreprises sur le marché secondaire. À Paris, le CAC 40 a terminé en hausse de 2,25%, soit 90,00 points, à 4.081,24 points. Le Footsie britannique a gagné 1,68% et le Dax allemand 1,94%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 % et le FTSEurofirst 300 ont avancé respectivement de 2,19% et 2,01%. Les achats d'obligations d'entreprises par la BCE, qui pourraient être approuvés en décembre et débuter début 2015, ont soutenu les banques et les marchés d'actions des pays dits "périphériques". La Bourse d'Athènes s'est envolée de 5,8%, celle de Milan de 2,79% et l'Ibex espagnol s'est adjugé 2,39%.

CHANGE

L'euro baissait face au dollar mardi, dans un marché hésitant et ballotté entre des spéculations sur des actions de la Banque centrale européenne (BCE) et la perspective du maintien de la politique monétaire accommodante de la Réserve fédérale américaine (Fed). Vers 16H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,2724 dollar, contre 1,2800 dollar lundi vers 21H00 GMT. L'euro reculait nettement face au yen, à 135,77 yens contre 136,86 yens lundi soir. Le dollar aussi cédait du terrain face à la devise japonaise, à 106,70 yens contre 106,92 yens vendredi soir. "L'euro est brutalement reparti à la baisse face au dollar (mardi en cours d'échanges européens) et risque de retrouver une tendance baissière à long terme", commentait Fawad Razaqzada, analyste chez Forex.com. Vers 16H00 GMT, la livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 78,89 pence pour un euro, mais baissait face au dollar, à 1,6128 dollar pour une livre. La devise suisse restait quasi stable face à l'euro, à 1,2065 franc suisse pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,9482 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,1230 yuans pour un dollar, son niveau le plus fort en clôture depuis début mars, contre 6,1241 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1.250,25 dollars au fixing

du soir, contre 1.244,50 dollars lundi. Vers 12H40 GMT, l'or est monté jusqu'à 1.255,37 dollars l'once, son plus haut niveau depuis six semaines.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

SIMPLIFICATION DES OBLIGATIONS COMPTABLES DES MICRO ENTREPRISES ET DES PETITES ENTREPRISES EN FRANCE

Prise sur le fondement de la loi du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises, l'Ordonnance n°2014-86 du 30 janvier 2014 comporte 2 séries de mesures de simplification :

- exempter les micro-entreprises (à l'exception de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières) de l'obligation d'établir une annexe à leurs comptes annuels,
- relever les seuils de présentation simplifiée des comptes pour y inclure toutes les petites entreprises.

En sus de ces allègements proprement dits, les micro-entreprises continueront de déposer leurs comptes au greffe, en annexe au Registre du commerce et des sociétés, mais pourront sur option, déclarer que leur publicité sera restreinte. Les comptes resteront confidentiels, sauf à l'égard des administrations publiques (notamment la Banque de France, les services de la statistique publique et le président du tribunal de commerce). L'ordonnance énonce par ailleurs, les catégories d'entreprise qui, par exception, ne peuvent bénéficier de ces allègements : établissements bancaires, entreprises d'assurance et mutuelles, sociétés dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé et personnes et entités faisant appel à la générosité publique. Le décret 2014-136 du 17 février 2014 fixe les seuils définissant les catégories des micro-entreprises et des petites

entreprises. Les seuils retenus correspondent aux seuils fixés par la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels et consolidés et sont les suivants :

Les micro-entreprises sont définies comme celles qui ne dépassent pas au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- 350 000 € de total du bilan,
- 700 000 € de chiffre d'affaires net
- 10 salariés employés en moyenne au cours de l'exercice écoulé.

Les petites entreprises sont celles qui ne dépassent pas au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- 4 000 000 € pour le total du bilan,
- 8 000 000 € de chiffre d'affaires net
- 50 salariés employés en moyenne, au cours de l'exercice.

Lorsqu'une entreprise dépasse ou cesse de dépasser deux de ces trois seuils, cette circonstance n'a d'incidence que si elle se produit pendant deux exercices successifs. Toutefois, pour le premier exercice d'application et pour définir les micro-entreprises et les petites entreprises qui pourront bénéficier de ces allègements dès leurs comptes annuels 2013, seuls les chiffres 2013 sont pris en compte pour le calcul des seuils. Le décret reprend les définitions du total bilan, du montant net du chiffre d'affaires et du nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice figurant dans l'ancien article R 123-200 remplacé par le présent article D 123-200. La seule modification apportée est la prise en compte de tous les salariés liés à l'entreprise par un contrat de travail alors que l'ancien article prenait en compte les seuls salariés liés à l'entreprise par un contrat de travail à durée indéterminée :

- le total du bilan est égal à la somme des montants nets des éléments d'actif

- le montant net du chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés à l'activité courante, diminué des réductions sur ventes, de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées.

- le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile, ou de l'exercice comptable lorsque celui-ci ne coïncide pas à l'année civile, liés à l'entreprise par un contrat de travail.

Les entreprises visées dans l'ordonnance et le décret pourront bénéficier de ces mesures pour leurs comptes annuels clos au 31 décembre 2013 qui seront déposés à compter du 1er avril 2014.

Conformément à l'article 23 de la loi du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises, l'ordonnance du 30 janvier 2014 doit être ratifiée par le Parlement dans un délai de 5 mois (jusqu'au 30 juin 2014).

Un décret met en oeuvre l'allégement sur option de l'obligation de publicité des comptes annuels pour les micro-entreprises. Le Code de commerce (article L232-25) prévoit que lors du dépôt des comptes annuels, les sociétés répondant à la définition de micro entreprise peuvent déclarer que les comptes annuels qu'elles déposent ne seront pas rendus publics. Lorsque ces sociétés choisissent de ne pas rendre publics les comptes annuels qu'elles déposent en annexe au Registre du commerce et des sociétés (RCS), elles accompagnent ces comptes d'une déclaration de confidentialité. Un modèle se trouve en annexe au code de commerce (partie Arrêtés). Cette déclaration de confidentialité n'engendre pas d'augmentation des émoluments dus au greffier pour le dépôt des comptes annuels. Le greffier informe les tiers de cette déclaration de confidentialité par le biais d'une phrase ajoutée dans l'avis inséré dans le Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales à la suite du dépôt des documents comptables. Lorsque les comptes annuels afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2013 et déposés à compter du 1er avril 2014 remplissent les conditions, le greffier tenant le RCS et l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) tenant le registre national du commerce et des sociétés ne peuvent communiquer ces comptes annuels qu'aux sociétés les ayant déposés et aux autorités

et institutions visées au deuxième alinéa de l'article L. 232-25 du code de commerce. Le greffier et l'INPI peuvent délivrer, aux frais du demandeur, un certificat attestant que les comptes annuels ont bien été déposés mais qu'ils ne sont pas communicables aux tiers dans les conditions de l'article L. 232-25.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

16 LA NATION N°1118 / MARDI 21 OCTOBRE 2014

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

AOÛT 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,7 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C E) en juillet 2014:74290 (1,6 % sur un mois et 4,1 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en juillet 2014 : 750 (- 13,8 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER